

D-97-35

R-3389-97

17 octobre 1997

PRÉSENTS :

M^e Lise Lambert, LL.L., Vice-présidente

M. Pierre Dupont, M. Sc. (Econ), Régisseur

M. Anthony Frayne, B. Sc. (Econ), M.B.A., F.C.A., Régisseur

Gazifère Inc

Demanderesse

vs

ACIG

Intervenante

**DÉCISION PROCÉDURALE SUR LA DEMANDE DE
MODIFICATIONS DE TARIFS 1997-1998**

La demanderesse a introduit une demande de modifications tarifaires à compter du 1^{er} octobre 1997 qui porte le numéro R-3389-97. Les principales conclusions sont :

- **d'autoriser** un taux de rendement de 12,25 % sur l'avoir de l'actionnaire;
- **de prendre acte** du revenu requis de 34,163,000 \$ pour l'exercice financier 1997-1998;
- **de modifier** les tarifs, en conséquence.

Les principales conséquences des propositions de modifications sont les suivantes :

- augmentation de 1,5% du Tarif 2 service résidentiel et institutionnel;
- augmentation de 0,4% du Tarif 1 service général;
- diminution de 4% du Tarif 9 service interruptible;
- diminution de 10,9% du Tarif 3 service ferme pour volume bas et modéré.

Attendu que la tenue d'une audience publique est prescrite par la Loi;

Attendu que les délais sont prescrits dans les règles de procédure et de pratique;

Considérant la *Loi sur la Régie de l'énergie*, notamment les articles 25 (1), 157 et 159 (L.Q. 1996, c. 61);

Considérant les règles de procédure et de pratique de la Régie, notamment les articles 5 et 8 (L.R.Q., c. R-8.02).

POUR CES MOTIFS, la Régie de l'énergie :

FIXE la date de l'audience au 25 novembre 1997 à 10 h 00 pour se continuer, s'il y a lieu, le 26 novembre 1997 au siège social de la Régie.

ORDONNE à la demanderesse de faire publier l'avis public joint à la présente dans les deux journaux : le Droit et The Citizen.

ORDONNE au distributeur de prendre les dispositions nécessaires pour l'enregistrement des audiences, leur transcription et la traduction de la preuve, s'il y a lieu.

Montréal, le 17 octobre 1997

M^e Lise Lambert
Vice-présidente

Pierre Dupont
Régisseur

Anthony Frayne
Régisseur

**AVIS PUBLIC
RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

QUÉBEC
N° : D-97-35
N° :R-3389-97

GAZIFÈRE INC.

Demanderesse

Avis public est donné que Gazifère Inc, distributeur de gaz naturel, s'est adressée à la Régie de l'énergie pour obtenir une modification de ses tarifs à compter du 1^{er} octobre 1997 pour tenir compte des deux principaux éléments suivants :

- **autoriser** un taux de rendement de 12,25% sur l'avoir de l'actionnaire;
- **prendre acte** du revenu requis de 34,163,000 \$ pour l'exercice financier 97-98.

Les principales conséquences des propositions de modifications sont les suivantes :

- augmentation de 1,5% du Tarif 2 service résidentiel et institutionnel;
- augmentation de 0,4% du Tarif 1 service général;
- diminution de 4% du Tarif 9 service interruptible;
- diminution de 10,9% du Tarif 3 service ferme pour volume bas et modéré.

Copie de cette demande peut être obtenue en s'adressant à :

**M^e Jean F. Morel
Lapointe, Cayen, Morel
370 boulevard Greber, bureau 200
Gatineau (Québec)
J8T 5R6**

Téléphone : (819) 568-0663
Télécopieur : (819) 568-0226

Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie relativement au contenu de cette demande doit le faire par écrit en précisant le numéro de la demande et selon la procédure suivante :

- faire état de son intérêt et de l'objet de son intervention ainsi que de son intention de présenter une preuve et de faire entendre des témoins, le cas échéant;
- faire signifier copie de son intervention et représentations à la demanderesse et les transmettre aussi aux intervenants ;
- transmettre à la Régie, l'original de son intervention et de ses représentations ainsi que la preuve de signification à la demanderesse et ce, dans les 10 jours à compter de la dernière date de publication du présent avis.

Les audiences se dérouleront à la salle d'audience de la

Régie de l'énergie

800 place Victoria, 2^e étage, salle 255.1, Montréal

le 25 novembre 1997 à 10 h 00 et s'il y a lieu, le 26 novembre 1997.

Montréal, le 17 octobre 1997

M^e Robert Meunier
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Téléphone : (514) 873-2452
Télécopieur : (514) 873-2070